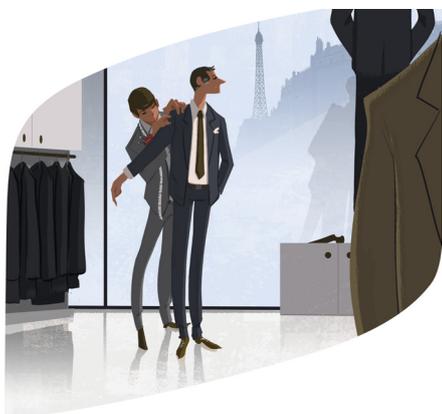


# L'ESSENTIEL

## CONTRAT DE CAPITALISATION

### VERSION ABSOLUE CAPI 2



**Version Absolue Capi 2,**  
le contrat de capitalisation de référence intégrant tout le savoir-faire de Spirica : multi modes de gestion, multi classes d'actifs, ultra modulable

### RENDEMENT HISTORIQUE DU FONDS EN EUROS <sup>(1)</sup>

Fonds Euro Nouvelle Génération : 1,35% en 2020

*<sup>(1)</sup> Nets de frais de gestion annuels, hors prélèvements sociaux et fiscaux. Les rendements passés ne préjugent pas des rendements futurs.*

### 2 MODES DE GESTION CUMULABLES ENTRE EUX



- La **gestion libre** : un univers d'investissement moderne et évolutif de plus de 700 fonds.
- La **gestion pilotée** :  
6 profils disponibles, et cumulables entre eux
  - AAA-RA Piano (Active Asset Allocation)
  - AAA-RA Mezzo (Active Asset Allocation)
  - AAA- RA Forte (Active Asset Allocation)
  - Portfolio Flexi 4 (Tailor AM)
  - Portfolio Flexi 6 (Tailor AM)
  - Tendance Premium (EDRAM)

### ACCÈS À UNE OFFRE FINANCIÈRE RICHE, INNOVANTE ET ÉVOLUTIVE :



- Le Fonds Euro Nouvelle Génération de Spirica,
- Le Support Croissance Allocation Long Terme,
- Un univers d'investissement varié de plus de 700 supports représentatifs de l'ensemble des classes d'actifs (immobilier, Private Equity, ETF, titres vifs, EMTN...) et l'accès à une gamme de plus de 40 supports Développement Durable.

*Pour la part des garanties exprimées en unités de compte, les montants investis ne sont pas garantis mais sont sujets à des fluctuations à la hausse ou à la baisse dépendant en particulier de l'évolution des marchés financiers. La possible perte en capital est supportée par le souscripteur. Certaines unités de compte sont soumises à des conditions d'investissement spécifiques.*

### DES SEUILS DE VERSEMENTS ACCESSIBLES\*



	Type d'opérations	Montant min. d'investissement
<b>En gestion libre</b>	Versement initial	1 000 € (150 € /support)
	Versement libre complémentaire	750 € (150 € / support)
	Versements libres programmés	150 € mensuel ou trimestriel (50 € /support)
	Arbitrage ponctuel	150 € (50 € /support)
<b>En gestion pilotée</b>	Versement initial ou versements libres sur un profil non déjà investi	10 000 € / profil
	Versements libres sur un profil déjà investi	1 500 € / profil
	Versements libres programmés	200 € / profil
	Arbitrage ponctuel vers un profil non déjà investi	10 000 € / profil
	Arbitrage ponctuel vers un profil déjà investi	1 500 € / profil

*\*Chaque versement doit comporter un minimum de 25% d'Unités de Compte selon la grille en vigueur.*

### ZOOM SUR LES OPTIONS



#### Zoom sur les options de gestion financière (en gestion libre)

- Option Rééquilibrage Automatique,
- Option Investissement Progressif,
- Option Sécurisation des plus-values,
- Option Limitation des moins-values relatives.

## LES FRAIS DU CONTRAT



Frais sur versement	3,50 % max
Frais de gestion annuels du Fonds Euro Nouvelle Génération	2,30 % max
Frais de gestion annuels sur les UC	1 % max
Frais de gestion annuels sur le Support Croissance ALT	1 % max
Frais d'investissement spécifique sur les SCPI	De 4,25 % à 9,46 % max de la part investie selon la SCPI choisie
Frais d'arbitrage ponctuel par opération	0,80 % max des montants arbitrés Minimum 50 €
Frais annuels de gestion pilotée	0,80 % max
Frais des options de gestion financière :	
Rééquilibrage automatique	0,50% des montants arbitrés (max 300 €)
Sécurisation des plus-values	0,50% des montants arbitrés (max 300 €)
Limitation des moins-values relatives	0,50% des montants arbitrés (max 300 €)
Investissement progressif	gratuit

**BON À SAVOIR :** L'accès aux Espaces Libertés vous permet de définir une tarification sur-mesure du contrat de votre client.

## ZOOM SUR LES ARBITRAGES



- Possibles à tout moment après la fin du délai de renonciation,
- Enregistrés le jour de leur réception, date de valeur J+1,

Montant minimum des sommes transférées	150 € minimum ou la totalité du support arbitré
Solde par support après arbitrage	50 € minimum

- Réalisables par vos soins ou par le client (option à votre demande).



### LES + DU CONTRAT DE CAPITALISATION

- Le + « transmission » : possibilité de transmettre le contrat de capitalisation de son vivant et de garder l'antériorité fiscale du contrat.
- Le + « Garantie » par le nantissement du contrat de capitalisation pour garantir un emprunt.
- Le + « Personnes Morales » pour le placement de la trésorerie.



### LES + DES SERVICES EN LIGNE POUR VOTRE CLIENT

- Pour réaliser des arbitrages 24h/24 7j/7 (sur option, nécessite la signature de l'avenant transaction),
  - Pour consulter l'épargne disponible 24h/24 7j/7,
  - Pour consulter tous les documents de gestion du contrat.
- Ces services sont mis à disposition gratuitement.



### LES + DES SERVICES EN LIGNE A VOTRE DISPOSITION SUR VOTRE EXTRANET

Plusieurs parcours en ligne avec signature électronique :

- Souscription en ligne
- Versements en ligne
- Arbitrages en ligne
- Rachats en ligne.

## ZOOM SUR LA DISPONIBILITÉ



### RACHAT PARTIEL PONCTUEL :

Possible à tout moment, dès la fin de la période de renonciation

Montant minimum par rachat	1 000 €
Solde minimum du contrat après rachat	1 000 €
Solde minimum sur un support après rachat	150 €

### RACHATS PARTIELS PROGRAMMÉS :

Possibles à tout moment, uniquement en gestion libre, dès la fin de la période de renonciation, à condition de ne pas avoir opté pour les versements libres programmés, et de ne pas avoir d'avance en cours.

Montant minimum sur le contrat pour mise en place	15 000 €
Montant minimum par rachat	150 €
Périodicité	min 150 € / mois min 450 € / trimestre min 900 € / semestre min 1 800 € / an

**RACHAT TOTAL :** possible à tout moment.

**AVANCES :** possibles dès que le contrat a 6 mois, pour un montant minimum de 2 000 €. Se reporter au règlement général des avances en vigueur.

Document achevé de rédiger en février 2021. A l'usage exclusif du courtier et/ou CGPI auquel il a été remis.

Documentation non contractuelle. Ce document a été réalisé dans un but d'information uniquement et ne constitue pas une offre ou une sollicitation en vue de la souscription à ce produit ; l'investisseur étant seul juge de l'opportunité des opérations qu'il pourra être amené à conclure.

Version Absolue CAPI 2 est un contrat de capitalisation souscrit auprès de Spirica.

UAF LIFE Patrimoine, SA au capital de 1 301 200 € - 433 912 516 RCS LYON - 27 rue Maurice Flandin - BP 3063 - 69395 LYON Cedex 03 - www.uaflife-patrimoine.fr  
Enregistrée à l'ORIAS (www.orias.fr) sous le n° 07 003 268 en qualité de Courtier d'assurance - filiale de Predica et Spirica - et de Conseiller en Investissements Financiers membre de la CNCIF, association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers. Société sous le contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution - 4 place de Budapest - CS 92459 - 75436 PARIS CEDEX 09, et de l'Autorité des Marchés Financiers - 17, place de la Bourse - 75082 PARIS Cedex 02 - Une société du Groupe Crédit Agricole Assurances

Spirica, S.A. au capital de 231 044 641,08 euros, entreprise régie par le Code des Assurances, n° 487 739 963 RCS Paris, 16-18, boulevard de Vauguirard 75015 Paris.